

**Son Excellence
Monsieur Michel Martelly
Président de la République
Palais National
Port-au-Prince, Haïti**

Monsieur le Président,

Nous avons appris avec indignation les graves menaces dont sont victimes, depuis plusieurs mois, Me Mario Joseph, directeur du Bureau des Avocats Internationaux, qui œuvre depuis 19 ans en faveur des droits humains et des libertés publiques en Haïti, et d'autres citoyens et militants des droits humains qui luttent pour la justice.

Ces actes entravent le libre et pacifique exercice de leurs activités respectives et mettent en danger leur sécurité personnelle.

Nous avons été informés du fait que les familles haïtiennes qui ont perdu leurs maisons durant le séisme de 2010 sont brutalement expulsées de leurs abris de fortune, et leurs délégués emprisonnés.

Conformément à la Constitution Haïtienne de 1987 garantissant les droits et libertés des citoyens Haïtiens, notamment en ses articles 19, 22, 24, 28, 31 et à la Convention américaine des Droits de l'homme, ratifiée par la République d'Haïti,

Nous demandons :

1. De mettre fin aux menaces, aux actes d'intimidation actuels à l'encontre de Me Mario Joseph et des autres citoyens luttant pour la justice en Haïti et que soit garanti le libre et pacifique exercice de leurs activités respectives ainsi que leur protection et sécurité personnelles.
2. De mettre fin aux expulsions violentes et illégales des familles vivant dans les camps, aux arrestations des personnes manifestant pacifiquement pour le respect de leurs droits.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Copie à : M. Jean Renel Sanon, ministre de la Justice et de la sécurité publique
Me Gérald Norguaisse, Commissaire du gouvernement de Port-au-Prince

